



DEPARTEMENT DES
YVELINES

République Française

MAIRIE DE BREVAL

2025 T 095

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de BREVAL,

Vu l'organisation d'une brocante par l'Amical des Sapeurs-Pompiers de Bréval le dimanche 20 juillet 2025 dans le Bois de Bréval face au stade municipal ;

Considérant les flux de véhicules provoqués par cet évènement, les difficultés de circulation et de stationnement consécutives ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toute mesure nécessaire pour assurer la sécurité et la tranquillité sur le territoire communal ;

Considérant que l'éventuelle organisation d'événement sportif sur les terrains de football de la commune provoquerait une affluence supplémentaire, accentuant les risques et les troubles ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'accès aux terrains de football sera interdit du dimanche 20 juillet 2025 à partir de 06:00 jusqu'au dimanche 20 juillet 2025 à 22:00.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Au District des Yvelines de Football
- Au Football club du Plateau de Bréval

Fait à BREVAL, le 05/07/2025

Le Maire,
Thierry NAVELLO:



3, Place du Maréchal Leclerc 78980 - BREVAL
Tel : 01.34.97.90.90 –
E-mail : accueil@mairie-breval78.fr